



COMMUNIQUE DE PRESSE

Entreprenariat numérique : le Gouvernement et l'ICANN promeuvent l'industrie des noms de domaine au Congo

Brazzaville-26 Janvier 2015

La capitalisation des enjeux de l'économie numérique, la modernisation ainsi que la visibilité des institutions congolaises sur la toile demeurent une priorité pour le gouvernement au regard de son engagement dans la dynamisation de ce secteur créateur d'emplois et de revenus. C'est à ce titre que le Ministère des Postes et Télécommunications via la DNT, en partenariat avec l'ARPCE, organise, du 26 au 27 Janvier 2016 dans la salle de conférence de l'Autorité de Régulation, un atelier de formation sur l'entreprenariat numérique.

L'atelier auquel prendront part les responsables des services en charge de l'informatique et internet. Des structures tant publiques que privées, sera facilité par les experts de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), organisme mondial de gouvernance de l'internet qui est aussi en charge de l'attribution et de la gestion des noms de domaines.

Il s'agit pour les organisateurs, à travers cette session de formation, de permettre aux participants de découvrir et/ou de renforcer leurs capacités sur les différents métiers qui se développent autour de l'industrie des noms de domaines tels : la gestion des plateformes, l'hébergement, le Marketing des noms de domaines, les opérateurs ou fournisseurs d'accès, les concepteurs et créateurs de contenus etc.

Durant ces deux jours de formation les bénéficiaires s'imprégneront des thématiques riches en termes de contenus, il s'agit entre autre de : (i) l'état de l'industrie des noms de domaines au Congo ; (ii) le marketing numérique ; iii l'économie de l'internet et ses acteurs ; iv le marketing des noms de domaine comment et pourquoi.

Placée sous le haut patronage du Ministre des Postes et Télécommunications Hellot Matson Mampouya, cet atelier sera aussi l'occasion de lancer officiellement le programme de mise en place de l'identité numérique des institutions congolaises, à savoir le .CG. A cet effet, une présentation de la plateforme e-gouv de gestion de nom de domaine au Congo ainsi que sa nomenclature sera faite.

En effet, la mise en place de la plateforme e-gouv revêt un intérêt capital pour le développement économique et social de la République du Congo, en ce sens que l'e-gouv va permettre de rendre plus performante l'administration et la qualité des services, en termes de gain de temps.

A propos de l'ARPCE

L'ARPCE est l'Autorité Congolaise de contrôle, de suivi et de régulation des secteurs des Postes et Communications Electroniques. Bras opérationnel et technique du Gouvernement, elle a la délicate mission de garantir à la fois, les intérêts de l'Etat, des Consommateurs, des Opérateurs et Prestataires des services dans les secteurs régulés.

Pour plus d'informations : contact@arpce.cg; Tél : 06 675 9494